

MAIRIE de



Morillon, le 20 novembre 2018

SÉANCE PUBLIQUE

Réunion du Conseil Municipal de la Commune de MORILLON

Convocation

MARDI 27 NOVEMBRE 2018 à 18 h 30

Salle du Conseil



ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

Intervention de Maître BASTID, Acovat de la Commune sur le dossier de l'Ecole.

Lecture des décisions du maire prises en application de l'article L 2122-22 du C.G.C.T.

1. Adoption des PV des 11.09.2018 et 30.10.2018
2. Décision modificative n° 1
3. Délibération du conseil municipal fixant le montant des Indemnités de fonction du Maire et Adjoint
4. Délibération cadre du conseil municipal relative aux modalités de prise en charge des frais de mission et de formation des élus
5. Marché groupé de transport pour les secours sur pistes du Domaine Skiable du Giffre : Avenant à la convention de groupement
6. Marché groupé de transport pour les secours sur pistes du Domaine Skiable du Giffre : désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant à la Commission d'Appel d'Offres
7. Marché public : Etablissement d'un accord-cadre multi-attributaires : marché de fournitures et de services – Fourniture de Carburants et de Combustibles
8. Demande de subvention au titre de la D.E.T.R. (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pour le projet de réalisation d'une pumptrack
9. Désignation d'un nouveau représentant au sein de la C.L.E.C.T (Commission d'Evaluation des Charges Transférées) : désignation d'un suppléant
10. Déclaration d'intention d'aliéner (DIA)
11. Echange de parcelles entre la Commune de MORILLON et les Consorts COCHET
12. Questions diverses

Vous remerciant pour votre présence, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes meilleures salutations.

Le MAIRE,
Alain DENERIAZ



74440 MORILLON



: 04 50 90 11 22



: 04 50 90 16 74

e-mail : accueil@mairie-morillon.fr

